

Annexe 1 : TAXES RELATIVES A LA PROTECTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

I. CONSULTATION DES REGISTRES / RECHERCHE D'ANTERIORITE

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Marque (de fabrique, de commerce, de service, individuelle, collective, figurative, sonore, verbale, graphique, slogan publicitaire, étiquette de la marque, logo de la marque, emballage).	80
02	Dessin et/ou modèle industriel.	40
03	Dénomination commerciale, raison sociale, nom commercial, enseigne lumineuse.	150
04	Logo de la dénomination commerciale, logo de la raison sociale, logo du nom commercial, logo de l'enseigne lumineuse	150
05	Consultation du registre au-delà de la 3 ^{ème} classe (par classe).	40
06	Brevet	50

II. DEPOT

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Brevet <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Personne physique (y compris les deux premières années).</u> ▪ <u>Personne morale (y compris les deux premiers années).</u> 	150 300
02	Marque (de fabrique, de commerce, de service, individuelle ; collective, figurative, sonore, verbale, graphique, logo de la marque, étiquette, emballage, slogan publicitaire).	150
03	Taxe supplémentaire au-delà de la 3 ^{ème} classe (par classe).	50
04	Dessin et/ou modèle industriel.	80
05	Dénomination commerciale, raison sociale, nom commercial, enseigne lumineuse, indication géographique, nom de domaine et leurs logos.	250
06	Logo de la dénomination commerciale, logo de la raison sociale, logo du nom commercial, logo de l'enseigne lumineuse.	250

III. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Renouvellement d'une marque.	300
02	Renouvellement tardif d'une marque ou surtaxe de retard.	150
03	Renouvellement de l'enregistrement d'un dessin et/ou modèle industriel (par objet).	160
04	Surtaxe de renouvellement (tardif) d'un dessin et/ou modèle industriel (par objet).	130
05	Renouvellement d'un slogan publicitaire.	300
06	Renouvellement tardif d'un slogan publicitaire.	150
07	Renouvellement de l'enregistrement d'une dénomination commerciale, d'une raison sociale, d'une enseigne lumineuse, d'un nom commercial ou d'une enseigne lumineuse.	500
08	Surtaxe de renouvellement (tardif) d'une dénomination commerciale, d'une raison sociale, d'une enseigne lumineuse, d'un nom commercial ou d'une enseigne lumineuse.	250

09	Taxe supplémentaire de renouvellement d'une marque au-delà de la 3 ^{ème} classe (par classe).	80
10	Demande de duplicata d'un certificat d'enregistrement ou d'un brevet.	200

IV. DEMANDE DE MODIFICATION

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Cession d'un brevet, d'une marque, d'une dénomination commerciale, d'une raison sociale, d'un nom commercial, d'un dessin et/ou modèle industriel, d'une étiquette, emballage.	
	▪ Personne physique	300
	▪ Personne morale	600
02	Modification du nom ou de l'adresse du titulaire de la marque.	220
03	Modification du nom ou de l'adresse du mandataire en P.I	500
04	Modification du nom ou de l'adresse du titulaire d'un dessin et/ou modèle industriel.	70
05	Modification de la description (mémoire descriptif) d'une demande de brevet par page.	20
06	Fusion	220
07	Annulation ou radiation d'une marque, d'un dessin et/ou modèle industriel, d'une dénomination commerciale, d'une raison sociale, d'un nom commercial, d'un brevet.	320

V. REVENDICATION DE PRIORITE

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Brevet	200
02	Marque	200
03	Taxe supplémentaire pour la revendication de priorité au-delà de la 3 ^{ème} classe (par classe) .	80
04	Dessin et/ou Modèle industriel.	100
05	Dénomination commerciale, raison sociale, enseigne lumineuse, nom commercial, Indication géographique.	300

VI. INSCRIPTION AU CONTRAT DE LICENCE

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Dépôt d'un contrat de licence (par marque), contrat d'assistance technique et de savoir-faire d'entreprise (par marque), Avenant d'un contrat de licence (par marque).	500
02	Renouvellement d'un contrat de licence (par marque) contrat d'assistance technique et de savoir-faire d'entreprise (par marque).	1.000
03	Renouvellement tardif d'un contrat de licence (par marque), contrat d'assistance technique et de savoir-faire d'entreprise (par marque).	1.400

VII. RESTAURATION DES DROITS

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Brevet	
	▪ Personne physique	220
	▪ Personne morale	500
02	Marque	320

03	Taxe supplémentaire pour la restauration d'une marque au-delà de la 3 ^{ème} classe (par classe).	80
04	Dessin et/ou Modèle industriel	180
05	Dénomination commerciale, raison sociale, enseigne lumineuse, nom commercial et indication géographique.	500
06	Logo de la dénomination commerciale, logo de la raison sociale, logo du nom commercial, logo de l'enseigne lumineuse.	500

XVII. RECOURS

01	Recours contentieux (par marque, par dessin et/ou modèle industriel, par dénomination commerciale, par raison sociale, par nom commercial et par brevet).	
	- Personne physique	300
	- Personne morale	600

XVIII. AGREMENT D'UN MANDATAIRE EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Personne physique	800
02	Personne morale	1.600

XIX. MAINTIEN EN VIGUEUR D'UN BREVET (ANNUITES)

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Les annuités	
	▪ De la 3 ^{ème} à la 5 ^{ème} année	
	◦ Personne physique	50
	◦ Personne morale	100
	▪ De la 6 ^{ème} à la 10 ^{ème} année	
	◦ Personne physique	100
	◦ Personne morale	200
	▪ De la 11 ^{ème} à la 15 ^{ème} année	
	◦ Personne physique	200
	◦ Personne morale	400
	▪ De la 16 ^{ème} à la 20 ^{ème} année	
	◦ Personne physique	400
	◦ Personne morale	800
02	Retard de paiement des annuités par année de retard	
	◦ Personne physique	100
	◦ Personne morale	200

Fait à Kinshasa, le 19 JUL 2022

Le Ministre des Finances
Nicolas Kazadi Kadima-Nzuji

Le Ministre de l'Industrie
Julien Paluku Kahongya

ANNEXE 2 : TAXES RELATIVES A LA METROLOGIE LEGALE

A. Détention des instruments de mesure à usage industriel et/ou commercial

I. Utilisant le mètre comme unité de longueur

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Mètre rigide	5
02	Mètre pliant ou souple	5
03	Mètre ruban	3
04	Chaine d'arpenteur	10
05	Planimètre	50
06	Pied à coulisse	10
07	Pied de profondeur	15
08	Jauge	25
09	Pied de profondeur	8
10	Taximètre	10
11	Double mètre	15
12	Trusquin	25
13	Peigne de filetage	25
14	Cyclomètre	50
15	Développeur	50
16	Micromètre	25
17	K-mètre	40
18	Comparateur	30
19	Résistivimètre	100
20	Compressiomètre	25
21	Equerre à brides	5

II. Utilisant le Kilogramme comme unité de masse

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Poids réglementaires (masse marquée)	5
02	Balance de 0 à 1 Kg	25
03	Balance de 1 à 50 Kg	15
04	Balance de 50 à 100Kg	35
05	Balance de plus de 100 Kg	50
06	Bascule	50
07	Pont à peser	150

III. Utilisant le carat comme unité de masse

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Balance de 0 à 500 C	75
02	Balance de 501 à 1.000 C	100
03	Balance de 1.001 à 1.500 C	150

04	Balance de 1.501à 2.000 C	200
05	Balance de 2.001 à 2.500 C	250
06	Balance de plus de 2.500 C	300

IV. Utilisant le mètre cube comme unité de volume

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Récipient-mesure gradué	15
02	Bouteille-récipient gradué	25
03	Séraphin	15
04	Citerne-récipient mesure routier (wagon)	
	▪ De 0 à 5 m ³	40
	▪ De 6 0 10 m ³	80
	▪ De plus de 10 m ³	120
05	Réservoir-récipient mesure fixe (tank)	
	▪ De 0 à 5 m ³	40
	▪ De 6 0 10 m ³	80
	▪ De plus de 10 m ³	120
06	Bateau-citerne	120
07	Enfuteuse	25
08	Compteur d'eau	3
09	Compteur litrique des hydrocarbures	25
10	Compteur étalon à eau	25
11	Compteur étalon à jet	25
12	Compteur étalon en multi-produits	25

V. Utilisant le mètre cube comme unité de débit

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Débitmètre	15

VI. Taxe sur la détention et la vérification des instruments de mesure à usage industriel et/ou commercial de conditionnement en masse et en volume

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Empaqueteuse	25
02	Ensacheuse	25

VII. Taxe sur la détention et la vérification des instruments de mesure à usage industriel et/ou commercial utilisant la mole comme unité de quantité de matière

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Doseuse pondérale	25
02	Doseuse volumétrique	25
03	Doseuse linéaire	25

VIII. Utilisant l'unité de courant électrique « l'ampère »

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Compteur-électrique	3
02	Multimètre (megger)	5
03	Voltmètre	5
04	Ampèremètre	5
05	Wattmètre	5
06	Ohmmètre	5
07	Phasemètre	5
08	Conductivimètre	15

IX. Utilisant le degré kelvin comme unité de température (ou degré celsius)

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Thermomètre	10
02	Humidimètre	10
03	Calorimètre	5
04	Pyromètre	15
05	Thermoplongeur	25
06	Thermo densimètre	25
07	Thermo électronique	25
08	Thermo probe	25

X. Utilisant le pascal comme unité de pression

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Manomètre	10
02	Pressostat	10
03	Baromètre	10
04	Aéromètre	10
05	Piézomètre	10

XI. Utilisant l'unité de temps ; fréquence et vitesse

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Chronomètre	10
02	Compteur de fréquence	10
03	Compteur-tour	10
04	Tachymètre	10

XII. Utilisant l'unité de rayonnement

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Spectrophotomètre	50
02	Fluor mètre	25

03	Refractomètre	25
----	---------------	----

XIII. Utilisant l'unité d'angle ou le degré

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Théodolite	50
02	Compas	25
03	Niveau mécanique	25
04	Niveau à lunette	25
05	Niveau topo NK2	50
06	Equerre graduée	5

B. VERIFICATION DES INSTRUMENTS DE MESURE A USAGE INDUSTRIEL ET/OU COMMERCIAL

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Agrément d'un mandataire privé en métrologie légale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Personne physique / an ▪ Personne morale / an 	2.500 5.000
02	Homologation du certificat de vérification d'un instrument de mesure à usage industriel et/ou commercial délivré par un mandataire public ou privé	10 % déduits des frais de prestation relatifs aux opérations de vérification métrologique

Fait à Kinshasa, le 19 JUIL 2022

Le Ministre des Finances
Nicolas Kazadi Kadima-Nzuji

Le Ministre de l'Industrie
Julien Paluku Kahongya

ANNEXE 3 : TAXES RELATIVES A LA NORMALSIATION

N°	Libellés des droits, taxes et redevances	USD
01	Taxe sur l'apposition de la marque de conformité aux normes (par unité produite ou commercialisée)	0,02
02	Taxe sur l'inscription sur le registre de conformité aux normes (par produit normalisé et par an)	200
03	Vente de recueil des normes <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="245 436 514 474">▪ Producteur<li data-bbox="245 484 540 523">▪ Distributeur<li data-bbox="245 533 630 571">▪ Autres catégories	500 300 100

Fait à Kinshasa, le 19 JUIL 2022

Le Ministre des Finances
Nicolas Kazadi Kadima-Nzuji

Le Ministre de l'Industrie
Julien Paluku